

Maître·sses de classe

Les maître·sses de classe sont des intermédiaires importants au sein des écoles entre les élèves, la direction de l'école, le corps enseignant ainsi que les parents.

L'avis de Formation Berne

1. Les maître·sses de classe sont des personnes de référence importantes aussi bien à l'école obligatoire qu'au secondaire II.
2. Les maître·sses de classe sont les premiers interlocuteurs des élèves pour les questions scolaires.
3. Le travail de gestion et de réseautage prend du temps. Il doit être rémunéré.
4. Les maître·sses de classe sont responsables de nombreuses manifestations extrascolaires et permettent de vivre des expériences inoubliables et enrichissantes.
5. Une bonne collaboration entre les maître·sses de classe au sein d'une école soulage tout le monde et renforce le système. Pour cela, il faut de bonnes directions d'école.

Faits / Contexte

- Depuis le 1er août 2024, la gestion des classes à temps plein est rémunérée à hauteur de 5 % du temps de travail (96,5 heures par an) et d'une prime de fonction de 300 CHF.
- Auparavant, les maître·sses de classe étaient indemnisé·es à raison d'une leçon pour les classes à temps plein et d'une demi-leçon pour les classes à temps partiel.
- La direction de l'école dépend des maître·sses de classe pour la gestion organisationnelle et sociale des classes.

Remarques

- Avec la pandémie et la guerre en Ukraine, l'importance du rôle des maître·sses de classe de tous degrés a été largement reconnue par la population.
- La nécessité d'une meilleure rémunération et de la revalorisation de la fonction était finalement incontestée.